







8. L'Équipe spéciale examinera les futures activités sur l'eau et le climat dans le cadre du programme de travail de la Convention sur l'eau pour 2022-2024 (ECE/MP:WAT/63/Add.1). Les participants discuteront des détails des futures activités, tels que les thèmes des prochains ateliers mondiaux, le recueil en ligne de bonnes pratiques et le financement de l'adaptation aux changements climatiques dans les bassins transfrontières.

9. L'Équipe spéciale discutera également des liens avec d'autres activités connexes dans le cadre de la Convention sur l'eau, telles que les interactions entre l'eau, l'alimentation, l'énergie et les écosystèmes, et avec les activités liées aux changements climatiques dans le cadre du Protocole sur l'eau et la santé.

10. Les différents partenaires seront invités à commenter les liens entre la Convention sur l'eau et leurs travaux.

**Point 6 : Questions diverses (16 h 20 - 16 h 30)**

11. Au moment de la rédaction du présent document, le secrétariat n'avait pas de proposition à faire sous ce point. Les délégués qui souhaitent faire des propositions sous ce point doivent en informer le secrétariat dès que possible.

**Point 7 : Clôture**

12. Les coprésidents clôtureront la réunion à 16 heures et 30 minutes le mercredi 19 octobre 2022.

\*\*\*\*\*